



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 30/04/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 30 avril 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1 371 cas** positifs supplémentaires ces dernières 48h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **167 cas pour 100 000 habitants** (-13,6 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **7 %**.

Le virus circule activement, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 30 avril 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	21287	232	156,5	-14,1
29	21809	218	88,5	-4,3
35	62746	606	233,8	-13,5
56	28824	315	173,8	-24,7
Bretagne	134666	1371	167	-13,6

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **815** hospitalisations en cours (-27¹), dont 106 (-12¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **6 834** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+88¹) ;
 - **1 500** patients sont décédés (+13¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Point de situation EHPAD (données cumulées depuis le 1^{er} mars 2020) :

- **817 épisodes COVID-19** ont été déclarés en EHPAD (+5 depuis le vendredi 23/04) ;
- **332 résidents y sont décédés** (sans évolution).

La Bretagne compte actuellement **141 (+5¹) clusters** en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **32** dans les Côtes d'Armor (9 en milieu professionnel, 1 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 7 en sphère privée) ;
- **22** dans le Finistère (7 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **59** en Ile-et-Vilaine (14 en milieu professionnel, 2 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 11 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 7 en EHPAD et 18 en sphère privée) ;
- **28** dans le Morbihan (10 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 6 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 29/04, **1 221 684** vaccinations ont été effectuées (dont 330 332 concernent la 2^e injection) :

- 266 109 dans les Côtes d'Armor (dont 83 994 pour la 2^e injection)
- 333 058 dans le Finistère (dont 87 587 pour la 2^e injection)
- 335 013 en Ile-et-Vilaine (dont 85 290 pour la 2^e injection)
- 287 504 dans le Morbihan (dont 73 461 pour la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 28/04/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr